

Le paysage comme patrimoine collectif : de la découverte à la mobilisation citoyenne

Marie-José Fortin

Volume 12, numéro 1, 2006

Pouvoir et société : la transmission des patrimoines au Saguenay–Lac-Saint-Jean

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11127ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fortin, M.-J. (2006). Le paysage comme patrimoine collectif : de la découverte à la mobilisation citoyenne. *Histoire Québec*, 12(1), 29–34.

Le paysage comme patrimoine collectif : de la découverte à la mobilisation citoyenne

par Marie-José Fortin

Groupe de recherche et d'intervention régionales
Université du Québec à Chicoutimi

Marie-José Fortin travaille sur les questions relatives au paysage et au développement durable des régions depuis une quinzaine d'années. Ses recherches portant sur les paysages ruraux, les paysages identitaires et les paysages industriels ont été publiées dans divers ouvrages et revues scientifiques. Après une thèse réalisée conjointement à l'Université du Québec à Chicoutimi et à l'Université de Paris 1 - Sorbonne, M^{me} Fortin travaille actuellement à un post-doctorat sur les paysages d'éoliennes à la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal.

La chute de la rivière Chaudière aux portes de Québec, la côte des Éboulements dans Charlevoix, la rivière Ashuapmushuan au Lac-Saint-Jean, le parc du Mont-Orford en Estrie : ces lieux, dont la liste pourrait être longue, ont un point commun, ils ont tous été au centre de controverses sociales importantes qui marquent l'histoire contemporaine du Québec. Au nom de l'appartenance, de l'identité, de la mémoire et du patrimoine notamment, des citoyens et des groupes sociaux se sont mobilisés pour s'opposer à des projets touchant ces paysages. Ces débats sociaux à répétition nous montrent que la question n'est plus de savoir si le paysage doit être considéré comme un patrimoine dans nos sociétés industrielles avancées. Elle est plutôt de savoir comment gérer ce nouveau patrimoine du paysage.

À cet égard, diverses réflexions et expériences sont en cours au Québec. Cet article décrit brièvement l'une d'entre elles, menée au Saguenay-Lac-Saint-Jean (SLSJ), par le Conseil du loisir scientifique. Mais d'abord, situons rapidement le

cadre dans lequel s'inscrit cette expérience eu égard aux notions de paysage et de patrimoine.

Le paysage comme nouveau patrimoine : enjeux et défis

Il est déjà difficile de gérer la conservation et la transmission des archives, des collections d'objets, des bâtiments. Comment alors penser gérer des paysages, soit des pans entiers de territoire? La complexité de

la problématique pourrait suffire à écarter d'emblée la notion de paysage patrimonial. Pourtant, si l'on reconnaît l'importance et la persistance de la demande sociale, il est difficile de ne pas intégrer le paysage comme une nouvelle catégorie de patrimoine. C'est la position que tendent à adopter de plus en plus d'acteurs, depuis la Commission Arpin jusqu'à la Ville de Montréal, en passant par de nombreuses associations. Dans la suite d'une telle reconnaissance, la



Les terres agricoles rehaussent l'esthétique des paysages de l'Anse-Saint-Jean. Ici, une vue magnifique sur la plaine avec en arrière-plan le fjord du Saguenay.

[Photo : Jacques Desbiens.]

gestion et la mise en valeur du paysage patrimonial posent toute une série d'enjeux et plusieurs défis aux experts et gestionnaires, le premier étant de définir cette notion.

Le paysage est un terme polysémique. Mais, fondamentalement, il est un acte culturel. Le

paysage se crée à travers le regard porté sur une portion de territoire, à une époque donnée. Or, on ne regarde pas le paysage seulement avec ses yeux, mais avec ce que l'on est, c'est-à-dire avec ses valeurs et ses préoccupations, avec son vécu et son histoire, autant personnelle que collective. En ce sens, regarder le paysage, c'est d'abord se regarder, comme individu, comme communauté. Dans cette perspective, nos ancêtres n'auraient pas regardé les paysages de la même façon que nous, tout comme nos enfants et petits-enfants ne parleront pas des paysages de la même façon que nous.

Le paysage, entendu comme un patrimoine, pose quant à lui tout l'enjeu de la continuité. Un des points d'intérêt de la notion contemporaine du paysage est, en effet, de pouvoir lier le passé, le présent et le futur dans un même regard. C'est ainsi qu'on peut comprendre les contestations mentionnées précédemment. Elles



Rue Racine, Chicoutimi. [Photo SHL. F1000, S17, SS2, D3.]

expriment toutes un sentiment de perte ressenti par les citoyens. Quand ces citoyens disent que la réalisation d'un projet d'aménagement détruira la *beauté de leur paysage*, c'est qu'ils perçoivent que la centrale hydroélectrique, la route, les *condominiums* créent une rupture par rapport à leurs modes de vie, une destruction de leurs repères quotidiens et historiques ou une atteinte à leur identité collective. Certes, il ne s'agit pas de geler nos territoires, encore moins de s'enfermer dans des musées à ciel ouvert – nous en avons de très beaux déjà et qui remplissent parfaitement leur mission. Il s'agit plutôt d'assurer une continuité, c'est-à-dire d'offrir cette possibilité, pour les citoyens, de pouvoir continuer à pratiquer des activités sur le territoire qui sont importantes dans leur mode de vie, de pouvoir trouver leurs repères dans ces paysages qui les entourent, de pouvoir se reconnaître et s'identifier à leur milieu de vie et, enfin, d'être fiers d'appartenir à leur

région. Car, est-il nécessaire de le rappeler, le sentiment d'appartenance est encore un, sinon LE premier moteur pouvant inciter les populations locales à s'impliquer et à s'investir dans leur région.

Maintenant, comment faire

face à cet enjeu de continuité? Deux grands défis semblent prioritaires. Le premier est celui de *penser le paysage de demain*. Avec de la créativité, il s'agira d'inventer des projets d'aménagement qui font des liens entre l'existant et le « nouveau ». Avec de la prospective, il faudra anticiper les conséquences des projets d'aménagement et de développement qui sont proposés. Il importe de se questionner sur les impacts de leur réalisation sur nos modes de vie, sur nos territoires, sur notre qualité de vie. Si nous sommes plus habitués à prévoir les impacts économiques, il faudrait aussi développer l'à-propos de réfléchir aux impacts culturels et sociaux de nos choix et soulever le tout dans une perspective globale et intégrée de développement durable.

Le plus difficile cependant reste le deuxième défi, soit de transposer cette vision dans la réalité. En d'autres termes, il s'agit de *faire le paysage de demain*. Or, faire le paysage,

c'est forcément le faire collectivement. Certains experts disent que, dans notre monde moderne, de plus en plus complexe et diversifié, une des grandes difficultés est justement de « vivre ensemble ». En d'autres termes, comment partager un même territoire, tout en respectant les différents intérêts et valeurs des personnes qui s'y trouvent? L'exercice implique que, comme société, nous soyons capables d'échanger des points de vues différents et de débattre ensemble des choix de développement. Il y aura certes des moyens à inventer pour maintenir le dialogue. Le thème du paysage pourrait être utilisé pour amorcer les échanges et les débats. C'est cette perspective qui a été adoptée dans une démarche menée en collaboration avec le Conseil du loisir scientifique du Saguenay-Lac-Saint-Jean¹, relatée dans le point suivant.

La démarche du CLS

La thématique du paysage ne s'impose pas comme une évidence pour un organisme comme le Conseil du loisir scientifique (CLS). Pourtant, grâce à l'intérêt que sa présidente et son directeur général portent à cette thématique, des ressources y ont été consacrées dès 1998. La question du paysage s'inscrit désormais dans le plan triennal du CLS, comme un champ de spécialisation du tourisme scientifique et de production de la connaissance citoyenne. La démarche peut être décomposée en quatre grandes étapes.



Il y a quelques décennies, les trappes à poissons constituaient un élément représentatif des paysages de la rivière Saguenay.

Première étape : préciser l'approche pour penser le paysage

Il existe plusieurs façons d'aborder le paysage. On distingue globalement trois grandes approches qui découlent de traditions scientifiques et disciplinaires spécifiques. Chacune propose un type de questionnement particulier.

- Dans la première approche, le paysage est la *matière concrète* qui structure les grands paysages régionaux. Le spécialiste observe comment la géologie, l'hydrologie, la topographie et la climatologie se combinent sur une longue échelle temporelle et sur un vaste territoire pour créer le paysage.



Le profil des maisons de la rue Racine, le cap Saint-François et la rivière Saguenay forment un ensemble qui a su conserver son caractère au fil des ans.

[Photo : Jacques Desbiens.]

- Dans la seconde approche, le paysage est *ce que l'on voit*. Le paysage est étudié principalement à partir de dimensions visibles comme la topographie, la végétation, le cadre bâti, les infrastructures présentes sur le territoire, etc. Le spécialiste tente de comprendre l'expérience esthétique et visuelle qui découle de l'ordonnement de ces éléments : quels types de vues et d'ambiances le territoire offre-t-il?
- Dans la troisième approche, le paysage est *ce que l'on perçoit*. Le paysage est ici lié au vécu et aux perceptions des usagers. Le spécialiste tentera cette fois de répondre à des questions comme : quels sont les individus, groupes et collectivités locales présents sur le territoire et que font-ils en termes d'usages, de projets? Quels paysages valorisent-ils et pour quelles raisons?

Dans les recherches récentes, plusieurs chercheurs estiment que ces trois approches ont leurs limites. Elles devraient plutôt être fusionnées pour proposer une analyse globale du paysage. C'est cette perspective globale qui a été retenue pour concevoir la démarche au CLS. La mise en œuvre d'une telle approche intégrée est cependant exigeante car il y a encore peu de pratiques auxquelles on puisse se référer. À ce titre, l'expérimentation qu'elle sous-tend rejoint la mission du CLS.

Deuxième étape : caractériser le paysage

La deuxième étape vise à inventorier et à caractériser les paysages régionaux d'intérêt. L'exercice consiste d'abord à rassembler les connaissances scientifiques existantes relatives aux paysages du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En lien avec l'approche intégrée retenue et pour documenter les multiples dimensions du paysage, des connaissances ont été recensées autant du côté de

l'histoire que de l'aménagement du territoire, du développement régional et de la géographie physique et humaine. Des aspects déterminants du devenir du paysage ont ainsi été examinés, comme les cinq grands types de relief existant dans la région (plaines, coeaux, collines, hautes collines et monts), les grands événements ayant marqué l'histoire régionale (encadré), les formes successives de l'occupation du territoire, les débats ainsi que

Liste des événements significatifs ayant influencé la formation des paysages du SLSJ

ANNÉES	Événements
1838	Arrivée des 21 et début de l'implantation de l'industrie forestière
1896	Avènement de la grande industrie avec la création de la Pulperie de Chicoutimi
1902 et 1923	Rehaussements des eaux du lac Kénogami
1925	Première phase d'industrialisation et d'urbanisation
1923 - 1926	Construction de la première centrale hydroélectrique à l'île Maligne (Alma)
1925	Première usine moderne de production de papier à Riverbend (Alma)
1925	Construction de la ville et du complexe industriel d'Arvida (production d'aluminium)
1926	Rehaussement des eaux du lac Saint-Jean
1929 - 1943	Construction des barrages sur la rivière Saguenay
1939-1943	Deuxième phase d'expansion industrielle
1940	Début du développement de la villégiature en bordure du lac Saint-Jean
1941-1958	Construction des barrages sur la rivière Péribonka
À partir de 1950	Mécanisation de l'agriculture et spécialisation des fermes
	Construction d'alumineries
1979 - 1980	Grande-Baie
1987 - 1988	Laterrière
1998 - 2000	Alma
	Création de parcs de conservation
1983	Parc du Saguenay
1985	Parc de la Pointe-Taillon
1996	Parc des Monts-Valin
1998	Parc marin Saguenay-Saint-Laurent
1985	Mise en place du Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean à la suite des audiences publiques du BAPE
1996	Pluies diluviennes (« Déluge » du Saguenay)
1997	Fin du flottage du bois sur le lac Saint-Jean et sur les rivières Péribonka et Petite Décharge
2000	Ouverture de la Véloroute des Bleuets
1980-2005	Construction de l'autoroute Alma-La Baie (45 km complétés sur un total de 58 km)



Les activités humaines, quelles qu'elles soient, façonnent continuellement le paysage. Chacun à leur manière, le développement de l'agriculture et l'industrialisation structurent l'utilisation du territoire. [Photos : Laurier Savard et Jacques Desbiens.]

des décisions retenues face à de grands enjeux de société (ex. : zones de territoires protégées). L'exercice a permis de révéler l'existence d'une grande diversité de paysages dans la région. De même, il a souligné comment ces paysages se transforment constamment, sous l'impulsion des dynamiques socioculturelles, économiques, politiques et écologiques.

Devant cette diversité, il faut ensuite se demander comment classer les paysages inventoriés. La littérature ainsi que les réalités régionales spécifiques ont inspiré la définition de quatre grandes catégories de paysages. Ainsi, à côté des catégories plus habituelles que sont les paysages naturels et les paysages ruraux, des catégories inusitées ont été ajoutées, comme les paysages urbains et les paysages industriels. Le travail consiste donc à regrouper les paysages dans ces catégories, à les décrire dans leurs dimensions matérielles surtout, à souligner les particularités régionales et à

exposer certains enjeux liés à leur protection et à leur mise en valeur.

Troisième étape : diffuser au grand public

En lien avec sa mission et avec les expertises du CLS, la diffusion constitue une étape importante de la démarche. La publication d'un livre destiné au grand public va presque de soi. Intitulé *Paysages du Saguenay-Lac-Saint-Jean, voir, regarder et découvrir*, l'ouvrage vise plusieurs objectifs. Il souhaite faire découvrir différentes parties du territoire régional. Il veut souligner le caractère dynamique des paysages et faire mieux comprendre les facteurs qui participent à leur formation. Enfin, il veut sensibiliser les lecteurs aux enjeux actuels qui se posent au SLSJ, de même qu'au fait que toutes les décisions, même les plus petites, peuvent avoir des conséquences sur le devenir des paysages et des régions.

Soulignons aussi que le souci était de fournir à la population ainsi qu'aux intervenants tou-

ristiques un document de qualité, bien documenté et accessible tant par son contenu que par son coût (25 \$). Pour cette raison, les textes sont appuyés par un important support visuel : 200 pages en couleur, plus de 350 photos et de nombreuses cartes thématiques. Un grand soin a été porté au graphisme pour rendre la lecture agréable. Enfin, le format a été pensé pour que le livre puisse être glissé dans un sac à dos lors des excursions.

Quatrième étape : documenter la parole citoyenne

Enfin, la quatrième étape s'amorce actuellement. Elle est particulièrement ambitieuse car elle invite à quitter momentanément la littérature pour aller directement sur le terrain. Après la description plus « factuelle » des paysages liée à leurs dimensions visibles et concrètes, l'objectif est cette fois de recueillir des données sur les dimensions symboliques du paysage et, plus encore, d'amorcer une mobilisation collective.

L'exercice consiste à documenter le point de vue des groupes sociaux : que pensent les résidents de l'évolution de leur cadre de vie? Quelles sont leurs préoccupations et leurs interrogations? Comment les élus et les décideurs perçoivent-ils la conciliation des enjeux économiques et culturels soulevés par les débats sur les paysages? Que disent les aménagistes sur les possibilités d'intégrer la demande sociale de paysage dans leurs pratiques de planification? Autant de questions, autant de réponses possibles car la société régionale est plurielle. La démarche qui se précise actuellement tentera de donner la parole, de rassembler, de stimuler une réflexion collective concernant l'avenir du territoire et de la communauté régionale. Plus encore, l'ambition est de poser les bases d'un projet mobilisateur, dans lequel divers groupes se reconnaissent et, surtout, dans lequel ils aient le goût de s'investir.

Pour ce faire, plusieurs dossiers retiendront certainement l'attention. Certains font référence à des enjeux rencontrés dans d'autres régions du Québec. Pensons à l'avenir de nos églises, à l'accessibilité publique de nos plans d'eau

ou à l'urbanisation progressive de nos campagnes. D'autres enjeux sont plus spécifiques au SLSJ tels que les friches industrielles anticipées suite à la fermeture annoncée du complexe d'aluminium de Jonquière, la transformation des paysages ruraux suite à l'implantation possible de la filière éolienne ou, encore, les consensus à bâtir autour du développement énergétique et de l'avenir des grandes rivières. Le contexte historique actuel que traverse la région, soit une restructuration majeure de son économie, donnera certainement une couleur à ces débats citoyens. Un des défis sera d'arriver à prendre le temps de discuter collectivement, malgré l'urgence de parer aux milliers de pertes d'emplois vécues dans le milieu industriel. Le CLS invite les intervenants régionaux à relever ce défi, en inscrivant la démarche à l'intérieur de thèmes signifiants pour les populations, comme leur attachement à leurs paysages et leur intérêt pour l'avenir de leur région.

Conclusion

Pour conclure, le paysage est une préoccupation récente dans nos sociétés. Au Québec, comme dans plusieurs pays industrialisés, on ne parle de

paysage de façon plus affirmée que depuis une quinzaine d'années seulement. On en a surtout entendu parler par le biais de manifestations de groupes de citoyens qui s'opposaient à divers projets d'infrastructures et d'aménagement du territoire. En parallèle, et souvent de façon silencieuse, des centaines d'initiatives naissent, prises par des citoyens qui souhaitent mettre en valeur leur coin de pays. En ce sens, la période actuelle est riche d'expérimentations et très stimulante.

Le paysage est une façon, pour la société contemporaine, de réfléchir sur elle-même, sur son identité. Penser dans des termes de paysages oblige à réfléchir aux conséquences des modes de vie et des choix de développement qui sont faits aujourd'hui, pour demain. Dans une démarche de prospective, le thème ouvre la voie à des débats et valorise les multiples savoirs. Le paysage patrimonial, avec l'enjeu de continuité qu'il sous-tend, pourrait être porteur pour créer un espace de réflexion et d'échange. Il constitue une entrée possible pour inventer et faire ensemble le paysage de demain, gage de qualité de vie et d'appartenance citoyenne.

Notes

¹ Cet article découle de cette expérience de collaboration soutenue entre l'auteure et Jocelyn Caron, du Conseil du loisir scientifique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui a assuré la coordination, la recherche et la rédaction de l'ouvrage issu de cette démarche, en 2005, et mentionné plus avant. Soulignons aussi le soutien constant apporté par la présidente du CLS, Hélène Côté.

Référence

CARON, J., avec la collaboration de M.-J. FORTIN. *Paysages du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Voir, regarder et découvrir*. Alma, CLS SLSJ, 2005, 228 p.